

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#) pour l'ouvrir dans votre navigateur.



**Organisation
Internationale
du Travail**

Promouvoir l'emploi,
protéger les personnes



Lettre n°31 | Mai 2016

Le courrier du Bureau de l'OIT pour la France

AGENDA

✦ Work'n'Roll

9 juin 2016 à Paris - Une rencontre unique entre artistes et chercheurs en partenariat avec l'OIT

[En savoir plus](#)

✦ Concert contre le travail des enfants

12 juin 2016 à Marseille - Dans le cadre de l'initiative "La musique contre le travail des enfants" (MACLI)

[En savoir plus](#)

Actualité

● L'édito du Directeur



Les travaux de la CIT ont commencé le 30 mai au Palais des Nations à Genève pour deux semaines. Le Directeur général du BIT Guy Ryder a choisi cette année de consacrer le traditionnel rapport remis aux mandants, délégués des travailleurs, des employeurs et des gouvernements de 187 pays membres, au rôle de l'OIT dans l'éradication de la pauvreté et la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Ces objectifs adoptés en septembre dernier par l'AG des NU soulignent le lien étroit entre progrès social et progrès économique, et la contribution essentielle de l'Agenda du travail décent de l'OIT au développement. Ils manifestent un consensus nouveau à l'échelle internationale sur les relations entre croissance, travail décent et réduction des inégalités.

La Conférence aborde cette année comme thème de discussion générale la question des chaînes d'approvisionnement mondiales. Ces chaînes dessinent de nouvelles divisions internationales du travail à

partir des politiques d'achat des grandes entreprises multinationales.

L'enjeu pour l'OIT et ses mandants est d'identifier les éléments d'une feuille de route qui devraient permettre de mieux connaître et appréhender la réalité de ces chaînes d'approvisionnement dans les années à venir ainsi que leur impact sur le développement et les conditions de travail. L'accident du Rana Plaza au Bangladesh en 2013 a dramatiquement illustré la difficulté de maîtriser et contrôler ces chaînes qui s'étendent, se complexifient et gagnent la plupart des secteurs d'activité. Pour préparer la discussion politique entre les mandants, le BIT a rappelé dans un rapport transmis à la Conférence l'ensemble des normes, programmes et instruments aujourd'hui disponibles et susceptibles de concourir à relever le défi du travail décent dans ces chaînes d'approvisionnement.

Figure aussi à l'ordre du jour de la Conférence cette année l'évaluation de la Déclaration de 2008 sur la Justice sociale pour une mondialisation équitable, dont les enjeux ne sont d'ailleurs pas sans lien avec le thème de la discussion générale précédente. La Conférence se penchera également sur la révision de la recommandation 71 relative aux politiques de l'emploi dans les stratégies de sortie de conflit, un thème malheureusement d'actualité dans plusieurs régions du monde.

> La 105e session de la Conférence internationale du Travail sur le site de l'OIT

• Le dialogue social dans l'après-crise : bonnes pratiques dans l'Union européenne

Le 20 mai dernier, le Sénat a accueilli une conférence sur le dialogue social, dans le cadre de la Conférence tripartite d'échange des connaissances. Le Président du Sénat Gérard Larcher et la Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, Myriam El-Khomri, ont ouvert cette conférence rencontrant l'actualité française en lien avec la discussion sur le projet de loi travail.

Les partenaires sociaux français n'ont pas manqué de s'y référer. Le rapport que l'OIT présentait à cette conférence était constitué d'une série de monographies pays, celle sur la France, rédigée par Jacques Freyssinet, porte sur la période 2008-2015, soit avant la présentation du rapport Combrexelle et celle du projet de loi.

Documents disponibles :

- ▶ **Le discours du Président du Sénat Gérard Larcher**
- ▶ **Le discours de la Ministre Myriam El-Khomri**
- ▶ **Le discours de Deborah Greenfield, adjointe du Directeur général de l'OIT**
- ▶ **Le résumé du rapport**
- ▶ **Les documents de l'étude**
- ▶ **Le communiqué de presse de l'OIT**

Zoom

• Stress au travail : un défi collectif

Ce rapport a pour objet de présenter la situation du stress lié au travail dans les pays développés et en développement afin de sensibiliser à l'ampleur du problème et à ses répercussions dans le nouveau

contexte du monde du travail.



► [Le rapport](#)

En bref

● Séminaire OIT au Collège des Bernardins : le travail et l'entreprise à l'épreuve de la mondialisation (6 avril)

Dans le cadre de l'initiative du centenaire sur l'avenir du travail, le Bureau a organisé en partenariat avec le collège des Bernardins un séminaire sur la financiarisation de l'entreprise et de l'économie et son impact sur le travail. Olivier Favereau y a présenté une synthèse de ses travaux sur le sujet, qui fut discutée à la fois par un panel d'experts pluridisciplinaires et des représentants d'entreprise et des partenaires sociaux, notamment Antoine Frérot (PDG Veolia), Bernard Thibault, Laurent Berger et Yves Veyrier.

> [Consulter le rapport](#)

● Le dialogue social territorial, remise d'une étude commandée par le BIT à Bernard Gazier (Paris I) et Frédéric Bruggeman

L'OIT reste la seule organisation internationale dont la gouvernance est assurée de façon tripartite par les représentants des travailleurs, des employeurs et des gouvernements. Les normes de l'OIT favorisent l'implication de ces acteurs et leur concertation au stade de la définition des politiques de l'emploi et des politiques sociales, de leur mise en œuvre et de leur évaluation.

Les débats ayant cours en France sur le « quadripartisme » au niveau régional ne pouvaient laisser le BIT indifférent. Dans cette étude, Bernard Gazier et Frédéric Bruggeman analysent les formes émergentes de concertation et de dialogue entre pouvoirs publics et partenaires sociaux dans le contexte de la décentralisation, du renforcement des Régions et de l'essor des stratégies de développement territorial. Ces formes de dialogue et de concertation sont également comparées à des pratiques décelées dans plusieurs pays européens notamment l'Italie. Cette étude a été transmise à l'ensemble des 13 régions françaises et fera localement l'objet de plusieurs restitutions.

> [Consulter l'étude](#)

Pour soumettre l'adresse d'une personne qui pourrait être intéressée par cette lettre, [cliquez ici](#).
Si vous ne souhaitez plus recevoir de message de l'OIT, [cliquez ici](#).